

## **Nous en mieux. Le grand projet culturel au service de la (pré)figuration du territoire.**

Emilie Garcia Guillen,  
Assistante au sein du master de gestion culturelle et doctorante en sociologie, Université Libre de Bruxelles, Belgique

Courriel : emilie.garcia@ulb.be

Cet article visera à montrer comment un projet de grand équipement culturel public, en l'occurrence une grande médiathèque, est mobilisé par la métropole porteuse du projet pour « faire territoire ». Comment fait-on territoire, et plus précisément comment fait-on métropole par la culture ? Après avoir présenté brièvement le projet en question et le contexte de la recherche, je préciserai les contours de la notion de « territoire », telle que l'étude de la conception de la grande médiathèque permet de le saisir. J'explorerai dans un second temps la manière dont le projet culturel est mis au service de la construction du territoire. En guise de conclusion, j'aborderai plus particulièrement les liens entre projet culturel, territoire et temporalité : comment la grande médiathèque fait-elle figure d'opérateur de liaison dans une histoire territoriale ?

### *Introduction : le projet de grande médiathèque*

L'étude de cas est issue d'une enquête de terrain conduite dans le cadre d'un travail de thèse et commencée fin 2016. Je suis le processus de conception de ce futur équipement, destiné à ouvrir en 2023, en me centrant sur le point de vue des bibliothécaires impliqués dans le projet et sur la manière dont le « mode projet » affecte la pensée du futur lieu culturel et les positionnements au travail. L'approche sera ici plus macro afin d'éclairer la place du projet dans la politique culturelle locale dans un contexte de montée en puissance du territoire incarnée par l'accession au statut de métropole.

Le projet de grande médiathèque est porté par la métropole de D., qui est en charge des compétences de politique culturelle. Il s'agit du projet phare du président de la métropole et maire de D., et le futur équipement est d'autant plus attendu que deux projets ont déjà échoué. En outre, la bibliothèque centrale de la ville de D. (principale bibliothèque du réseau de lecture publique) est largement sous-dimensionnée car la lecture publique a longtemps été le parent pauvre des bibliothèques à D., éclipsée par le rayonnement des bibliothèques universitaires dont elle ne constituait qu'un volet, sans autonomie. Le maire-président est très attaché à la culture ; il a longtemps été vice-président chargé de la culture au sein de l'ancienne communauté d'agglomération qui a précédé la création de la métropole. La future médiathèque s'inscrit dans la tendance actuelle des « bibliothèques troisième lieu », c'est-à-dire dans une nouvelle génération de lieux culturels misant sur l'ouverture et la convivialité et dont l'offre de services s'étend bien au-delà de la traditionnelle mission

de prêt de documents (Servet, 2010)<sup>1</sup>. Concevoir une « bibliothèque du XXI<sup>e</sup> siècle, porteuse de sens et d'avenir pour les habitants », telle est l'ambition du président. Enfin, la grande médiathèque est le projet censé incarner la montée en puissance de l'agglomération, devenue métropole en 2017. Les enjeux du projet sont donc multiples et situés sur des plans différents : pour l'ensemble des acteurs (administration, élus, professionnels), c'est la modernité et l'affirmation du standing du territoire qui est en jeu, que cela passe par une évolution du modèle de bibliothèque (pour les professionnels) ou davantage par la qualité urbanistique et architecturale du projet (pour les élus). C'est aussi, pour le maire-président, une mise à l'épreuve de sa capacité à porter un projet de territoire d'envergure.

### *Méthodologie*

La présente analyse s'inscrit dans le cadre d'une recherche doctorale en cours portant sur un projet de grande bibliothèque devant ouvrir en 2023, initié au sein d'une métropole. L'enquête de terrain a commencé en octobre 2016.

L'enquête se fonde sur le recueil d'un matériau composite, au gré de séjours sur le terrain d'environ trois semaines effectués tous les trois mois et d'échanges avec les acteurs impliqués entre les séjours. La documentation interne (chartes, programme architectural, notes internes, etc.) aide à la compréhension du contexte et des étapes de la conduite du projet mais informe également sur sa trajectoire et sa progressive stabilisation, qui s'effectue autour de points de cristallisation contribuant à la mise en « boîte noire » du projet (Akrich, Callon & Latour, 2006). Par ailleurs, des entretiens sont régulièrement menés avec les acteurs impliqués dans le projet : cadres de la direction de la culture, bibliothécaires du réseau de lecture publique responsables de groupes de travail, professionnels membres ou non de ces groupes, mais aussi élus, cadres de l'administration, prestataires (programmiste, designers de services...). Les entretiens, semi-directifs, visent à explorer la manière dont le projet est investi par les différents acteurs, à identifier les contraintes et les enjeux qui se greffent sur lui selon la position occupée. Enfin, l'étude repose sur l'observation des moments clés qui jalonnent le processus : réunions des groupes de travail, réunions d'équipes, comités techniques, comités de pilotage, réunions de travail de la chef de projet avec les prestataires et l'administration, visites du site, etc. L'observation de ces échanges explicites permet de suivre les épreuves (Martucelli, 2015) qui font la vie d'un projet et le consolident peu à peu : négociations, ajustements, controverses... au cours desquels s'enchevêtrent « jeux d'acteurs et jeux d'arguments » (Chateauraynaud, 2011). Ma présence dans les bureaux de la Direction de la culture, durant les séjours sur le terrain, ont donné accès à des moments plus informels. Le projet peut ainsi être saisi sur plusieurs des multiples scènes où il se déploie.

---

<sup>1</sup> Elle a été développée à la fin des années 1980 par le sociologue américain Ray Oldenburg. Il désignait ainsi ces espaces conviviaux, distincts du premier lieu (le foyer) et du 2<sup>e</sup> (le travail), favorisant la rencontre, le débat, le lien social. Sont ainsi identifiés comme troisièmes lieux les piazzas italiennes, les pubs anglais, les biergarten allemands... Au début des années 2000, aux Etats-Unis, des chercheurs et des professionnels commencent à parler de la bibliothèque comme « third place ». En France, la notion est utilisée dès 2009 pour décrire des exemples innovants de bibliothèques émergeant surtout aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Scandinavie. Depuis, l'idée de bibliothèque troisième lieu connaît un succès retentissant.

## **LE TERRITOIRE, UN ESPACE AUX DIMENSIONS MULTIPLES**

### **1) Un espace géographique investi**

Notion très dense, le territoire, qu'on peut considérer comme un rapport qui lie les hommes à l'espace qu'ils habitent, recouvre plusieurs dimensions souvent mêlées. Pour le géographe spécialiste de l'Océanie Joël Bonnemaïson, le territoire n'est autre que la culture traduite en termes d'espace, la zone où prend forme la dimension symbolique des pratiques sociales, des identités, des valeurs investies et vécues au plus près de la matérialité des lieux et des paysages (Bonnemaïson, 1981). Rappelant l'appartenance de l'homme à la terre qu'il habite, sa teneur émotionnelle et subjective est forte, rappelle Guy Di Méo (1998). Evoquons d'abord les caractéristiques physiques, économiques et sociales du territoire où s'implantera la grande médiathèque.

Etendue sur 300 km<sup>2</sup>, regroupant près de 300 000 habitants répartis sur 21 communes, l'agglomération constitue le principal bassin de population d'une ancienne région en partie montagnaise, enclavée, au dynamisme démographique faible et où l'agriculture occupe encore une place importante. L'histoire de la ville s'est construite autour d'un lien très fort avec la campagne environnante. D. est aussi très marquée par son passé industriel et notamment par l'industrie automobile en raison de l'implantation d'une très grande entreprise, un des leaders mondiaux dans son secteur, qui a accueilli longtemps plusieurs sites de production avant leur fermeture progressive depuis les années 1970. Aujourd'hui, la ville abrite encore le siège social de l'entreprise et les emplois correspondent plutôt à des postes de cadres (ingénieurs, chercheurs, etc.), dont une partie est issue de pays étrangers. L'emploi industriel est cependant encore bien implanté dans le département et D. s'oriente dans ce domaine vers la recherche de pointe dans des domaines variés (secteur automobile mais aussi biologique et médical). La grande entreprise automobile est un fer de lance de cette ambition ; elle a ouvert récemment un grand campus de recherche dédié à la technologie et à l'innovation. D. est aussi une grande ville étudiante ; on en compte 40 000. Enfin, en matière d'urbanisme, c'est une ville dont la grande majorité des acteurs rencontrés reconnaît la qualité plutôt médiocre et le manque de cohérence, où le béton est encore très présent et les espaces verts en nombre réduit. D. dispose en revanche à son immédiate proximité d'un patrimoine naturel d'exception (parc naturel), propice au tourisme vert et aux loisirs sportifs.

Au cours du projet, c'est tout autant le rapport subjectif au territoire qu'un territoire géographique objectif qui est convoqué. Ainsi, sans essentialiser ce que serait l'identité et la culture propres à D., la perception de la ville par les acteurs rencontrés lors de mon enquête (professionnels des bibliothèques, élus, cadres de l'administration) et le discours qu'ils tiennent sont essentiels pour saisir les enjeux du tournant que représente le passage en métropole et la mise sur pied de grands projets. La « mentalité » locale surgit en effet souvent au cours de l'étude : tantôt elle permet d'attirer l'attention sur d'éventuels risques, poussant à l'action et au changement ; tantôt elle constitue un facteur d'explication de la difficulté qu'il y a à mobiliser ou à agir. De manière générale, la plupart des acteurs s'accordent sur la « modestie » des locaux, rejetant l'ostentation, voire toute velléité de distinction. La discrétion et la difficulté à communiquer sur ce qu'on fait qui composeraient cette identité s'expliquent aux yeux de plusieurs observateurs par la « mentalité paysanne ». Le Directeur de la Communication explique ainsi que s'il était en région parisienne, les élus lui demanderaient de « placarder partout » l'ampleur du projet de grande médiathèque, un des plus importants chantiers de ce type en France. Or, observe-t-il, un tel slogan ferait ici craindre un projet « pharaonique » ; ici, où « grand », c'est déjà souvent « trop grand ». Mais la sobriété locale n'est pas qu'un synonyme de repli

sur soi ou de « culture du secret », pour reprendre l'expression du Directeur de la communication ; elle est associée à des valeurs d'humanité et de simplicité, souvent mises en avant au cours des entretiens et associées à « l'arrière-pays » ainsi qu'à la culture ouvrière et populaire. Le fondateur de la grande entreprise d'automobile, « je l'ai vu faire la queue au tabac du coin derrière des chibanis<sup>2</sup> », se souvient l'élue à l'urbanisme. Qu'elle irrite ou qu'elle touche, une telle humilité est perçue comme étant préjudiciable à l'image locale. Si D. rompt peu à peu avec son image de ville industrielle et sombre, analyse le Directeur de la communication, elle se heurte plutôt aujourd'hui à de l'indifférence et de l'ignorance : c'est « la ville que j'ai traversé pour aller au ski quand j'étais petit », indique-t-il. « Pas glamour », résume l'ancien Chef de projet. Pourtant, elle dispose aux yeux des élus et des cadres de l'administration d'atouts non négligeables qui justifieraient d'être mis en valeur : ville étudiante, aux loyers encore très accessibles, peu touchée par la gentrification, elle est en outre toute proche d'une nature splendide. Des atouts cependant peu visibles, en raison de ce « complexe d'infériorité » que pointe l'élue à la culture comme étant le principal problème du territoire. Le Directeur Général Adjoint (DGA) de la Direction du Rayonnement et de l'Attractivité du Territoire, dont dépend le service de la culture, s'en désolé : « Ici on veut pas trop parler de nous, que les gens viennent nous embêter, qu'on sache trop qu'on est bien. »

Le territoire est donc cette réalité ambivalente avec laquelle il faut composer, et qui est indissociable de l'image qu'il renvoie et du discours que l'on tient sur lui. Cette dimension discursive est très importante : en désignant l'identité collective, le territoire peut donner matière à des appropriations idéologiques et être un outil de mobilisation sociale. C'est donc aussi un espace symbolique convoqué dans des situations et des stratégies de représentation et d'auto-représentation, ce que montrera la suite de l'article.

## **2) Du territoire à la métropole : un projet politique**

Plusieurs géographes, de Claude Raffestin à Guy Di Méo, se sont penchés sur le caractère hybride du territoire. Loin de n'être qu'une réalité spatiale, le territoire est en effet un construit politique, institué par une action volontariste de découpage d'une portion de l'espace et de détermination du contrôle légitime qui s'y exerce (Sack, 1986 ; Di Méo, 1998 ; Négrier et Teillet, 2008). Au cours du projet de grande médiathèque, le territoire se lie avec la métropole, voire se confond avec elle. Il est ainsi très souvent question du « territoire métropolitain », comme si l'espace vécu et l'espace d'action ne pouvaient être pensés en dehors de leur institutionnalisation spécifique sous la forme de la métropole.

Rappelons brièvement ce que sont les métropoles. Créées par les réformes de 2010, il s'agit des structures intercommunales les plus intégrées qui concernent initialement des territoires de plus de 400 000 habitants. En 2014, les conditions pour accéder à ce statut ont été assouplies, permettant à l'agglomération de D. (jusqu'à communauté d'agglomération, puis communauté urbaine) d'entrer en 2018 dans le « club très privé des vingt plus grandes villes françaises », comme s'en est félicité le Président. La polysémie du terme et de ses usages est éclairante : la métropole désigne la structure intercommunale, donc un acteur politico-administratif, mais elle est parfois employée au sens de cet espace en partie symbolique qu'est le territoire. De fait, le terme même invite à la confusion, résonnant surtout, pour le grand public, comme un synonyme de grand centre urbain, bouillonnant, et intense –

---

<sup>2</sup> « Chibani », qui vient d'un mot arabe signifiant vieillard, désigne en français les immigrés maghrébins de la première génération, arrivés en France au début des années 1960 pour y travailler, et qui a fait le choix, la retraite venue, de ne pas retourner dans son pays d'origine (dictionnaire Larousse).

peut-être en raison de la confusion avec « mégapole » et « mégalopole », qui désignent de très grandes agglomérations à l'échelle mondiale (Troin, 2014). La métropole « raccroche » bel et bien D. à cet imaginaire. Elle renvoie donc à une double mutation, une double croissance : celle d'un territoire d'une part ; celle de l'organisation, qui, par son action, le produit. Reliées, ces deux acceptions sont nourries de symbolisme. Le passage en métropole a d'ailleurs généré peu de changements, laissant supposer que c'est l'enjeu identitaire et de visibilité qui passe au premier plan<sup>3</sup>. Devenir métropole signifie en effet être reconnu par l'Etat comme un des territoires les plus dynamiques du pays et pouvoir accéder à des moyens afin de conduire des politiques publiques de grande ampleur<sup>4</sup>.

A D., le processus qui mène à la création de la métropole en 2017 s'est largement appuyé sur la culture, ce qui est à replacer dans le contexte de montée en puissance des territoires, dans les années 1990 et 2000, (Gallez, 2014 ; Négrier, 2012). L'élan en faveur de grands projets et équipements a en effet accompagné le développement des intercommunalités, communautés d'agglomération (CA), communautés urbaines (CU) et plus récemment métropoles (Djament-Tran et Guinant, 2014 ; Pinson, 1999 ; Caillosse, 1995). A D., c'est surtout la création de la communauté d'agglomération (CA) en 1999, sur les bases d'une communauté de communes, qui marquera l'impulsion du dynamisme en matière de développement territorial, la CA se voyant chargée de compétences en matière de construction et gestion d'équipements sportifs ou culturels « d'intérêt communautaire » (Teillet, 2007). En 2017, la CA devient communauté urbaine (CU) et se voit adjoindre de nouvelles compétences jusque là dévolues aux communes comme la voirie, l'assainissement ou l'urbanisme. Cette période allant de la CA à la CU est essentielle pour la compréhension de la politique culturelle à D., puisque c'est dans le cadre de cette intercommunalité que s'est structuré le réseau de lecture publique. C'est aussi à cette époque qu'ont été définis les fondements de la stratégie culturelle de l'agglomération qui court jusqu'à aujourd'hui, matérialisée dans un Schéma d'Orientation Communautaire du Développement Culturel adopté en 2006.

Cette véritable mise en projet de l'agglomération, si elle a été l'occasion du transfert d'équipements, a surtout auguré un changement dans son auto-représentation, comme entité à la fois politico-administrative et culturelle-identitaire. La mise en place du Schéma ressortit de la première figure, traduisant l'ambition territoriale en gestion, stratégique, rationnelle et planifiée<sup>5</sup>. Le projet vise à affirmer la capacité collective d'action du « territoire » en donnant à une pluralité d'acteurs un horizon commune et concret ; il « fait système » (Pinson, 2006). En l'occurrence, la cohésion et la cohérence d'ensemble du projet culturel à l'époque de l'adoption du Schéma, qui fait du transfert de compétences culturelles des communes non un simple mécanisme administratif et gestionnaire mais un élément « d'une visée structurante [...] de développement de l'agglomération », semblent particulièrement fortes à D. si on la compare à d'autres démarches mises en oeuvre dans le cadre de l'intercommunalité, selon Philippe Teillet (2007).

---

<sup>3</sup> « C'est plutôt un label de qualité et de statut de grande ville, pour jouer dans la cour des grands », explique le politologue Pierre Allorent interrogé par la presse au moment de l'assouplissement des critères permettant d'accéder au statut (Battisti, 2017).

<sup>4</sup> Les agglomérations qui deviennent métropoles en retirent tout de mêmes des bénéfices concrets. Elles peuvent notamment accéder à certains crédits pour des projets de grande envergure. L'Etat a dans cette perspective mis en place des « pactes métropolitains », afin d'aider les métropoles à atteindre leurs objectifs.

<sup>5</sup> Michel Lussault note d'ailleurs que la territorialisation est pour l'écu une production de texte « sur le territoire », mais aussi « sur sa production » (Lussault, 1998).

Le territoire est donc le creuset où se fond l’imaginaire de la métropole, qui agit en son nom. Le grand projet culturel participe ainsi à faire de la réalisation métropolitaine (réalité institutionnelle et politique) la forme de l’accomplissement du territoire (en tant que réalité identitaire vécue). Quelles sont les spécificités du lieu culturel qui l’amènent à jouer ce rôle de liaison entre deux dimensions du territoire ?

## **LE GRAND PROJET CULTUREL POUR FAIRE TERRITOIRE**

### **1) La grande bibliothèque au cœur de la métropole**

La grande médiathèque s’inscrit dans une vaste ambition de revitalisation du centre-ville de D. Elle sera ainsi proche de l’ « axe culturel », les élus n’hésitant pas à parler de « petit quartier latin » pour désigner la zone de la ville qui englobe plusieurs établissements d’enseignement supérieur, des écoles d’art et la future scène nationale. « C’est un peu la révolution », note le Directeur de l’Urbanisme : « tout le site de l’hôtel-Dieu va muter en cinq-dix ans, c’est assez rapide à l’échelle de la ville, il va se passer des évolutions très fortes ». La transformation urbaine est d’autant plus visible que D. limite l’étalement urbain ; à la différence de villes de taille équivalente disposant encore à leur lisière d’espaces agricoles, le nouveau plan local d’urbanisme ne permet plus d’ouvrir de nouvelles zones à l’urbanisation. « On est que dans du travail de remobilisation du tissu urbain, de friches, de reconstruction de la ville sur la ville », explique le Directeur de l’Urbanisme, précisant que « ce n’est pas simplement un slogan ».

Au cours du projet, on note l’insistance forte sur la dimension d’ouverture : le site de l’hôtel Dieu constituera désormais un quartier que l’on pourra traverser. Les élus souhaitent vivement que le jardin qui sera au cœur du site soit ouvert au maximum, alors même que les jardins de la ville de D. ferment durant la nuit. L’accent est donc mis sur la fluidité, l’importance des passages et de l’accessibilité : le lieu culturel sera situé en plein « cœur métropolitain », comme le répètent souvent les élus qui voient là son principal atout. La grande médiathèque est véritablement investie comme l’espace du rassemblement. L’examen du discours institutionnel et politique à D. regorge d’ailleurs de procédés de neutralisation des tensions, à l’instar du projet culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES) de la future grande médiathèque qui la figure comme un territoire où s’agencent harmonieusement les pratiques les plus éloignées, parfois les plus contraires. Cette capacité du lieu culturel à tout absorber se retrouve aussi dans les propos des élus, qui évoquent les usages les plus diversifiés lorsqu’ils imaginent la vie du futur établissement, qui sera destiné aux startups comme aux jeunes des quartiers défavorisés, aux familles comme aux amateurs d’art les plus exigeants.

### **2) Mise en images et mise en récit du territoire par la culture**

La future grande médiathèque s’inscrit dans une vaste ambition du développement de D. par la culture. Elle prend place dans une vision plus large qui mêle revitalisation urbaine, élan culturel et stratégie d’innovation. Ce volontarisme repose sur la prévision d’autres équipements culturels (notamment la scène nationale ainsi que quelques bibliothèques appelées à être « innovantes ») mais aussi sur la construction d’un lieu « de référence et d’effervescence continue » dédié aux startups, aux entrepreneurs du numérique et des industries créatives. En matière de culture, l’ambition d’excellence s’incarne en outre dans le projet de D. de poser sa candidature pour être capitale européenne de la culture en 2028. Certes, la ville porte le projet, mais pour le Maire-Président il s’agit bien d’un projet

de territoire s'étirant à l'ensemble de la métropole, décliné dès 2016 à travers une série d'actions et d'événements culturels et artistiques.

La grande médiathèque, incarnation de cette vision, sera le « premier équipement vraiment métropolitain », s'enthousiasme l' élu à l'urbanisme. L'adjectif « métropolitain » est loin de renvoyer à un pur statut administratif. Le terme glisse fréquemment du registre géographique ou administratif au registre symbolique : « métropolitain » fonctionne comme « innovant », « ambitieux » et de manière plus générale, comme « grand »<sup>6</sup>. Etre métropole passe donc par l'affichage d'équipements d'un certain standing. Il faut « faire métropole » aux deux sens du verbe : « fabriquer la métropole », en mobilisant des acteurs et des projets ; et « paraître métropole », en se dotant des signes qui le prouvent. Les acteurs locaux se réfèrent alors à des modèles éprouvés : « il y a quinze ans », se rappelle le DGS, « être métropole c'était un Zénith, un tramway, un Ikea ». La grande médiathèque, pour être métropolitaine, devra donc accueillir un amphithéâtre et un café, comme c'est le cas la plupart des grandes bibliothèques construites depuis les années 2000 en France. On perçoit ici l'ambiguïté de la compétition territoriale, qui enjoint à se distinguer tout en dictant les codes de la sélection, et parfois aboutit par l'émulation à l'uniformisation, comme le soulignent Négrier et Teillet.

Le territoire revitalisé par la culture, enfin, passe par des mots autant que par des signes. Le Président incarne ce travail de « territorialisation », c'est-à-dire cet effort pour donner un sens politique à l'espace (Négrier et Teillet, 2008). On reconnaît chez lui les traits du leader, décrit par Olivier Borraz (2003) : il personnifie les attentes et les intérêts d'une communauté, dont il contribue à forger les conceptions en ce qui concerne leur rôle et leurs identités. Il se fait le porte-parole de l'intérêt collectif, n'hésitant pas à convoquer l'anti-territoire, celui que le territoire-métropole aspire à transcender<sup>7</sup>. Car pour que ce territoire désirable existe, il faut le faire et le dire. Le dire, d'ailleurs, contribue déjà à le faire. L' élu à l'urbanisme, un des interlocuteurs les plus enthousiastes dans la description de ce que seront la future médiathèque et la métropole, l'admet :

« je pense que c'est ceux qui savent où ils vont qui réussissent aujourd'hui. Que si on observe bien, les territoires qui ont pas d'ambition sont ceux qui déclinent et ceux qui ont une ambition, pas démesurée mais qui l'incarnent bien, qui y croient, sont ceux qui réussissent. Parce que y a aussi une dimension de prophétie autoréalisatrice... »

Les directeurs particulièrement concernés par la « visibilisation » du territoire, le Directeur de la communication et le DGA au Rayonnement et à l'Attractivité du territoire estiment d'ailleurs que contribuer à faire émerger un récit est un de leur rôle auprès des élus : pour le premier, le tournant métropolitain est passionnant parce que « y a toute une histoire à écrire avec les élus » ; le second, parlant des grands projets, explique qu'il faut « rééchanter les histoires qu'on va raconter aux élus pour

---

<sup>6</sup> L' élu à l'urbanisme juge ainsi « pas très métropolitain » la prescription de la DRAC empêchant les architectes de construire au-delà du premier étage de l'ancien hôpital à réhabiliter en bibliothèque. Le mélange des « vieilles pierres et de l'architecture contemporaine » est quant à lui, au contraire, qualifié de « très métropolitain ».

<sup>7</sup> « Nous ne pouvons pas imaginer que d'autres villes de France ont inventé des modèles et que nous en bons vieux locaux placides et ringards serons dans nos bouchons ; ça n'est pas possible... », s'anime le Président lors d'un conseil métropolitain en 2018, sur la question de la mobilité.

les faire un peu vibrer, les faire rêver ». Notons que dans l'équipe recrutée par la Ville de D. pour préparer les actions de préfiguration de la candidature de capitale européenne de la culture, un poste est dédié à l' « écriture du récit de la candidature ». Cette écriture, loin de se réduire à une tâche technocratique, doit montrer, qu'on a « su construire l'engagement du territoire autour de la manière d'en parler <sup>8</sup> » selon les mots du Directeur de la lecture publique, que je rencontre alors qu'il s'apprête à occuper ce poste. Dans ce récit, métropole et territoire se superposent, comme deux producteurs d'un futur désirable.

Mais ce récit n'est pas seulement tourné vers l'avenir du territoire. Le projet culturel semble plutôt fonctionner comme un opérateur de liaison tendant à tisser le fil rouge du territoire à travers le temps et à construire sa cohérence dans la durée.

## **PROJET CULTUREL, TERRITOIRE ET TEMPORALITE**

### **1) Projet culturel et changement territorial**

Le territoire métropolitain est une « story » dont l'élaboration est une production destinée à l'extérieur, à des fins d'attractivité. Les grands projets jouent en effet un rôle essentiel dans cette anticipation du territoire à venir ; ce sont des éléments structurants de la mise en récit du changement. En effet, ils aident à reformuler les identités des acteurs impliqués et à composer une vision de la ville au futur (Pinson, 2006). Dans les discours, la grande médiathèque figure donc souvent comme une réponse à un territoire encore à naître et à inventer, nourrie par l'incertitude et l'espoir autour de ce que sera le monde en 2022, au moment prévu de son ouverture. Le DGS rêve ainsi des startups qui pourraient s'implanter dans la grande médiathèque<sup>9</sup>. L'imaginaire de l'élu, pour qui le mélange de bâti du XIII<sup>e</sup> et d'architecture contemporaine dans le futur équipement est « très métropolitain », est moins technophile et figure plutôt des usages d'intellectuels bohèmes, assistant à des performances et prenant leur café « au pied de l'escalier avec vue sur les volcans ». La grande médiathèque, projetée dans ces quelques images, ne se contente pas de refléter ce futur. En tant que projet initié aujourd'hui, elle participe à sa production. La direction est explicite là-dessus. Certes, la grande médiathèque est faite pour les gens d'ici, mais elle doit aussi contribuer à ce que les « gens d'ici » de 2022 ne se confondent pas tout à fait avec les « gens de maintenant », comme l'explique le DGS :

« ici il faut qu'on arrive à mieux préciser ce qu'on veut vendre. [...]il faut qu'on tve des trucs innovants qui font qu'un journaliste ait envie de venir voir. [...] en fin de compte la ménagère de 50 ans elle ne nous intéresse pas, si je puis m'exprimer ainsi. Moi ce qui m'intéresse c'est des jeunes qui cherchent une faculté, des jeunes qui sont formés et qui ont envie de s'installer en province. C'est ça qui m'intéresse. Tout de suite on est sur de l'actif. Et ensuite ils font des marmots, ils trouvent un logement, etc.[...] en face de ça qu'est-ce qu'il faut mettre pr les attirer ? Vous

---

<sup>9</sup> On voit bien que c'est ici la séduction du numérique, gage de modernité, qui opère plutôt qu'une vision précise du lien possible entre monde des startups et des bibliothèques, comme le montre ces propos recueillis lors d'un entretien avec lui : « A un moment peut-être que la Grande Bibliothèque elle pourra avec je sais pas qui, faudra trouver, elle pourra lancer un appel à projet sur des startups qui travaillent plus sur des sujets de numérisation, de classement, je sais pas quoi, et qu'on installe pas loin ou dans la bibliothèque cinq startups avec lesquelles on travaillera. »



attirez pas des jeunes cadres si y a pas de culture et le sport, [...] c'est les deux trucs indispensables. Complètement indispensables. Le reste...[...] Moi à mon sens c'est plutôt ces gens là qu'il faut attirer. Le reste ... les vieux c'est les vieux et les pauvres, j'allais dire, c'est les pauvres. Si on veut bouger faut aller vers l'actif et ceux qui bougent c'est les jeunes actifs. »

Le nom de la Direction qui intègre le service de la Culture, Direction du Rayonnement et de l'Attractivité, traduit bien le lien entre les deux objectifs : D. doit « grandir » pour changer d'image (« rayonner ») mais aussi pour changer de population (« attirer »). La grande médiathèque est une composante de cette stratégie : « si on veut aujourd'hui attirer des cadres de très haut niveau, il faut leur donner du très haut niveau », déclare le DGA. Il ne s'agit pas pour autant de se désintéresser des « pauvres », mais « les populations fragiles, on les a déjà », explique le DGS.

## 2) Le projet culturel et la mémoire

La future grande médiathèque, pourtant, est loin de n'être tournée que vers le futur. Comme elle est implantée dans un hôtel-Dieu qui est un haut lieu de la mémoire collective locale, où « la moitié de la ville est née », la mémoire collective du site est intégrée au processus de la conception de la future médiathèque, fondue dans une visée stratégique et politique. La métropole fait ainsi appel à une agence spécialisée en « design social », intégrant des sociologues locaux, chargée de mener des entretiens avec des personnes souhaitant partager leur expérience. Lors d'occasions festives ou de week-end ordinaires, installés dans un kiosque aménagé sur la place principale de la ville, les sociologues sont donc allés interroger des habitants volontaires sur leurs souvenirs de l'hôtel-Dieu. Ce travail donne lieu à l'édition d'un carnet dessiné faisant alterner extraits de témoignages et dessins faits sur le lieu. Sur le long terme, les habitants sont invités à continuer à témoigner via l'envoi d'un formulaire sur le site internet de la métropole qui s'engage à diffuser certains témoignages.

Pour les élus et pour l'administration, il s'agit clairement d'une opération de communication, qui poursuit plusieurs objectifs. D'abord, en coordonnant ce recueil de la mémoire, la collectivité signale la continuité de l'emprise du service public sur un site dont une grande partie a été vendue à un promoteur privé. Recueillir la mémoire participe donc à l'affirmation de la vocation publique du futur équipement, qui appartiendra à tous, comme l'hôpital, dont l'opération de collecte de témoignages mettra en lumière le caractère d'objet commun. Cette permanence de l'appartenance collective matérialisée par l'implantation d'un équipement public est fondamentale pour l'élus à l'urbanisme :

« Ce site il est superbe et il a été construit par une souscription des habitants de D.; c'est un bâtiment public depuis son origine, tout le reste du site sera aménagé par le privé mais ce lieu, le plus emblématique, il reste un bâtiment public et pour moi symboliquement c'était très important. »

Expériences personnelles et qualité du lieu l'inscrivent dans l'histoire longue. « Valoriser les mémoires », afficher la dimension publique du futur bâtiment, revient à faire de l'hôtel-Dieu le symbole d'une histoire partagée. Le carnet dessiné sur l'hôtel-Dieu, explique la Chef de projet de la future médiathèque à un interlocuteur de l'administration, est bien une restitution de « ce qui est

finalement une parole commune sur l'hôtel-Dieu », « une somme de récits qui n'en font qu'un seul<sup>10</sup> ». Du côté des élus, l'histoire commune se poursuivra avec la grande médiathèque, qui symbolise à elle seule la transformation positive du quartier : « l'idée c'est vraiment d'ouvrir, du coup quel beau symbole d'ouverture, un équipement culturel », s'anime le Directeur de cabinet du Président de la métropole. Le discours politique modèle ici un récit cohérent de l'histoire urbaine, où la bibliothèque figure presque comme le destin naturel de l'ancien hôpital. Les propos de l'élu à l'urbanisme, professeur d'histoire, amateur d'art, d'architecture et de littérature, assurent cette liaison : « quelque part », estime-t-il, « c'est très beau de transformer un hôpital en bibliothèque... peut-être se soigner autrement. » L'enthousiasme autour du symbole, on le voit, s'exprime à travers un registre esthétique. Car l'hôtel-Dieu, qu'il soit décrit par les anciens patients et soignants de l'hôpital, croqué par une illustratrice à la période où on démolit peu à peu certains de ses bâtiments, ou déjà imaginé sous les traits de la future grande médiathèque qu'il accueillera, raconte une « belle histoire ». La belle histoire d'un passage, celui du soin par la médecine au soin par les livres, mis en scène dans la bibliothèque éphémère installée lors des journées du patrimoine dans la cour de l'hôtel-Dieu, en 2016, et formée d'une sélection de « livres qui guérissent », effectuée par les bibliothécaires. La belle histoire, virtuelle certes, que l'élu à la culture aimerait voir dessinée dans le carnet dessiné, celle du « mec qui est sur la grue qui va faire tomber la maternité où est né son gamin » – rajoutant : « cette émotion-là... je la trouve dingue ». Belle histoire qui est aussi la mise en récit politique d'un espace en mouvement, le « territoire », auquel se relient les rêves qui se greffent sur le lieu circonscrit de l'hôtel-Dieu.

#### *Conclusion : le projet culturel comme opérateur de liaison*

En somme, le projet de grande médiathèque agit comme le liant qui permet de fluidifier le territoire et d'inscrire sa cohérence dans la durée. A l'instar de l'ancien hôtel-Dieu qui se mue presque naturellement en lieu culturel, le territoire, à l'origine modeste et manquant d'ambition, apparaît dans le discours institutionnel comme étant destiné à assumer son identité de métropole. On a vu en effet combien l'identité locale pouvait être embarrassante, servant même parfois de repoussoir, sinon d'héritage à dépasser. Réactivée sous la forme du « territoire » ou du « territoire métropolitain », elle est au contraire l'image d'un « nous en mieux » destiné à advenir. Le Schéma d'Orientation Communautaire du Développement Culturel adopté en 2006 inscrit d'ailleurs parmi ses objectifs le « renforcement des fonctions métropolitaines à partir des potentiels identitaires », comme si l'identité locale demandait encore à s'accomplir – et que cet accomplissement était destiné à se réaliser sous la forme de la métropole et à travers ses projets. A partir d'un espace géographique, social et politique contrasté, fragmenté, le territoire opère de manière quasi magique, pour lui substituer un tout homogène, débarrassé des aspérités (Giraut, 2005). A la jonction du symbolique et de l'idéologique, le territoire lisse le réel et fait tenir ensemble des réalités hétérogènes ; il est indissociable d'une idéologie qui postule l'harmonie, comme l'analyse Michel Lussault (2007). L'expression « métropole à taille humaine », récurrente sur le site internet, la combinaison du registre de l'excellence et de la proximité palpable dans le Schéma directeur qui tend à favoriser par la culture tout à la fois « l'attractivité » territoriale et « l'épanouissement des personnes » sont révélateurs de cette force du territoire.

Un épisode survenu à l'automne 2017 montre très bien comment le discours politique fait jouer aux projets culturels un rôle de liant entre passé, présent et futur du territoire. Un grand magazine culturel national publié à cette période un reportage sur la ville de D. et pose un regard sur la

---

<sup>10</sup> Cette dernière expression est utilisée dans le document de synthèse à l'intention des élus et de la hiérarchie rédigé par la Chef de projet à l'issue des réunions avec les bibliothécaires membres du groupe de travail sur le collectage.

candidature au titre de capitale européenne de la culture, en énumérant les réussites locales en matière culturelle. Mais il soulève aussi ses points faibles, en particulier l'absence de nature en ville et la place encore très importante de la voiture. Piqué au vif, le Maire-Président publie sur internet le jour de la publication de l'article une lettre ouverte, non dénuée d'emphase, qui commence par un « *Nous sommes fiers* », repris quatre fois. S'y affirme la fierté de l'héritage paysan et ouvrier, du patrimoine naturel, mais aussi de la jeunesse de la ville et de l'ambition culturelle à l'œuvre. La lettre fait alterner l'évocation des valeurs humaines (l'attention de la Ville à ses « enfants », la « fraternité » et la « bienveillance » qui animent le stade lors des rencontres sportives) et les indices de l'excellence (un projet architectural mené par « un des plus grands architectes du monde », un orchestre national « qui revient du Japon ») ; la proximité et la fidélité au passé d'une part, l'insertion du territoire dans son monde et son époque, ayant déjà un pied dans le futur, d'autre part.

Ce passage par le territoire nous invite donc à approfondir la notion de projet. Celui-ci gagne en effet à être pensé comme un agencement, où il s'agit de travailler avec des dimensions spatio-temporelles multiples et emboîtées (Moine, 2006). Claude Raffestin (1986) parle d'« arrangement spatial », qui pourrait faire selon lui l'objet d'une discipline à inventer, la « diathétique » : les acteurs manient les échelles et les référentiels pour construire leur actions et leur discours. Michel Lussault s'inscrit dans une perspective proche, définissant l'espace des géographes comme un « assemblage dynamique de positions relatives et de distances » (Lussault, 2010). J'ajouterais à la dimension spatiale la dimension temporelle, déjà intégrée chez Raffestin (1986) avec la notion de « territorialité » qu'il substitue à « territoire » : la territorialité exprime « une relation complexe entre un groupe humain et son environnement, enveloppe spatio-temporelle constituée non seulement par un ensemble de propriétés spatiales, mais aussi temporelles ». Le territoire, dont on a vu toute la polysémie, est donc à envisager comme un territoire d'action problématique, à la fois ressource et terrain des acteurs du projet, toujours à construire (Borraz, 2003 ; Lussault, 2007 ; Genieys, 1997, 2003). Mais le projet est par ailleurs un assemblage d'un type un peu particulier : on pourrait le qualifier comme un agencement de promesses. Il comporte toujours une part d'utopie, rappellent plusieurs géographes ; en lui le réel, trouble et contrasté, semble s'épurer (Lajarge, 2000, 2002 ; Lajarge et Roux, 2007 ; Lussault, 1998, 1996). Ainsi le projet semble nouer le passé et le futur, pour reprendre les mots de Michel Lussault (1996). On l'a vu avec l'hôtel-Dieu assurant une jonction naturalisée entre l'hôpital et la future Grande Bibliothèque, la mémoire collective et la projection d'un monde en devenir. Dans les discours, le projet court-circuite le temps, comblant tout l'écart qu'il faut justement parcourir pour qu'il aboutisse : durant les journées du patrimoine, « tout le monde se précipitait dans ce que sera la Grande Bibliothèque », se rappelle avec enthousiasme l'élue à la Culture, sans peut-être se rendre compte de la collision des temporalités que manifeste sa phrase. Mais le projet soude aussi les espaces, à travers la figure du territoire, mobilisé comme l'image de ce qui nous attend, ce « nous en plus grand » enraciné dans les valeurs et l'identité locales mais qui embrasse d'autres images projetées pour s'ajuster aux dimensions de la ville globale désirable (Lussault, 1996), dans un contexte de compétition territoriale généralisée.

## Bibliographie :

Akrich, M., Callon, M. & Latour, B. (2006). *Sociologie de la traductions : textes fondateurs*. Paris : Presses des Mines.

Battesti, F. (2017). Orléans et Tours : quels avantages à devenir une métropole ?, publié le 17/02/2017 sur le site de France 3 Régions,. [En ligne] site France >3 région <https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/touraine/indre-loire/tours/orleans-tours-quels-avantages-devenir-metropole-1198399.html>, consulté le 9 avril 2019.

Bonnemaison, J. (1981). Voyage autour du territoire. *L'Espace géographique*, vol. 10(4), 249-262.

Borraz, O. (2003). Le leadership institutionnel. Dans Smith, A., et Sorbets, C. (dir.), *Le leadership politique et le territoire. Les cadres d'analyse en débat*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Caillosse, J. (1995). La ville, le droit et la redistribution des territoires administratifs. *Politiques et management public*, 13(3), 83-119.

Chateauraynaud, F. (2011). *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique* Paris : Petra.

Di Meo, G. (1998). *Géographie sociale et territoires*. Paris : Nathan.

Djament-Tran, G., Guinand, S. (2014). La diffusion des grands équipements culturels, vecteur de métropolisation des quartiers populaires ?. *Belgeo*, 1.

Gallez, C. (2014) L'intercommunalité dans la régulation publique territoriale. Le cas de deux communautés d'agglomération franciliennes. *Géographie, Économie, Société*, 2(16), 183-206.

Genieyz, W. (1997). Le territoire imaginaire du "Pays Cathare". Nouvelles dynamiques du développement local en milieu rural. *Pôle Sud*, 7, 118-131.

Genieyz, W. (2003). Le leadership vu du territoire pour une sociologie de l'action politique des élus locaux. Dans Smith, A., et Sorbets, C. (dir.), *Le leadership politique et le territoire. Les cadres d'analyse en débat*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Giraut, F. (2005). *Fabriquer des territoires : Utopies, modèles et projets*. Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Lajarge, R. (2000). Les territoires aux risques des projets. Les montagnes entre Parcs et pays ? *Revue de géographie alpine*, 88(1), 45-59.

Lajarge, R. (2002). Territoires au pluriel : projets et acteurs en recompositions. *L'information géographique*, 66(2), 113-132.

- Lajarge, R., Roux, E. (2007). Ressource, projet, territoire : le travail continu des intentionnalités. Dans Gumuchian, H., Pecqueur, B. (dir), *La ressource territoriale*. Paris : Economica et Anthropos.
- Lussault, M. (1996). La politique territoriale (trans)figurée. *Espaces Temps*, 62-63, 92-103.
- Lussault, M. (1998). Images (de la ville) et politique territoriale. *Revue de géographie de Lyon*, 73(1), 45-53.
- Lussault, M. (2007). *L'homme spatial: la construction sociale de l'espace humain*. Paris : Seuil.
- Lussault, M. (2010). Ce que la géographie fait au(x) monde(s). *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 10.
- Martuccelli, D. (2015). Les deux voies de la notion d'épreuve en sociologie. *Sociologie*, 6(1), 43-
- Moine, A. (2006). Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie. *L'Espace géographique*, 35(2), 115-132.
- Négrier, E. (2012). Métropolisation et réforme territoriale. *Revue française d'administration publique*, 141(1), 73-86.
- Négrier, E., Teillet, P. (2008). La montée en puissance des territoires : facteur de recomposition ou de décomposition des politiques culturelles ? Dans Saez, J.-P. (dir), *Culture et société : un lien à recomposer*. Paris : Editions de l'Attribut.
- Pinson, G (1999). Projets urbains et construction des agglomérations. Échelles fonctionnelles et politiques. *Les Annales de la recherche urbaine*, 82, 130-139.
- Pinson, G. (2006). *Gouverner la ville par projet*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Raffestin, C. (1986). Territorialité : concept ou paradigme de la géographie sociale ? *Geographica Helvetica*, 41, 91-96.
- Sack, R. (1986). *Human Territoriality: Its Theory and History*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Teiller, P. (2007). *Etude sur l'intercommunalité culturelle en France* (Rapport d'étude final pour l'Observatoire des politiques culturelles.)
- Teillet, P. (2008). Les projets culturels urbains au prisme de la métropolisation. *L'Observatoire*, 34(2), 21-23.
- Troin, J-F. (2002). Du bon usage du terme « métropole », notamment dans le monde arabe. *Cahiers de la Méditerranée*, 64, 83-104.